

Cérémonie des vœux à la population Ville de La Verpillière

Vendredi 11 janvier 2019 à 19h00

Salle Jean Rabilloud

DISCOURS de Monsieur le Maire

Ville de La Verpillière

Cabinet du Maire

 04 74 94 00 03

 06 28 09 45 85

 cabinet.maire@laverpilliere.eu

Monsieur le Vice-Président Départemental, Damien MICHALLET,
Madame la Conseillère Départementale, Aurélie VERNAY,
Monsieur le Président de la CAPI, Jean PAPADOPULO,
Mesdames, Messieurs les Vice-présidents de la CAPI,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux,
Monsieur le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie Départementale de Bourgoin-Jallieu, Commandant Bernard LE GUEN,
Monsieur le Commandant de la Brigade Territoriale Autonome de La Verpillière, lieutenant Thomas HERVIOU,
Monsieur le Commandant du Peloton Motorisé de La Verpillière, Capitaine Stéphane ALBANO,
Mesdames, Messieurs les Officiers, Sous-officiers,
Monsieur le Capitaine du SDIS 38, Capitaine VINCENT,
Mesdames, Messieurs les Représentants du corps des sapeurs-pompiers de l'Isère,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs les Chefs d'entreprise,
Mesdames, Messieurs les Présidents des associations et leurs représentants,
Mesdames, Messieurs, les Représentants de la presse,
Mesdames, Messieurs,
Chers vulpilliens, chères vulpilliennes,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence à la cérémonie des vœux 2019.

C'est avec une profonde émotion que je m'adresse à vous en ce début d'année difficile pour notre ville d'où le choix d'une cérémonie sobre. Notre commune est malheureusement frappée par une série de deuils et plus particulièrement, une disparition tragique qui touche mon adjointe à l'action sociale, Isabelle DURET et sa famille.

Je ne peux donc faire ce discours sans avoir une pensée particulière pour son fils Maxime, jeune de notre commune investi dans le monde associatif vulpillien, parti beaucoup trop tôt à l'âge de 25 ans, et pour ceux qui nous ont quittés en ce début d'année.

La vie est faite d'étapes que nous devons traverser, non sans douleur et tristesse parfois. Alors, il faut trouver la force de vivre et d'être heureux encore dans le souvenir de celle ou celui qui nous a quittés pour mieux nous retrouver un jour...

Mais heureusement, la vie est aussi faite de moments de joie, qui nous font oublier le désarroi qui nous habitait. Alors que cette nouvelle année qui commence vous apporte un peu de paix et de sérénité dans le cœur.

Je vous adresse en mon nom, au nom du conseil municipal, au nom de l'ensemble du personnel, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je m'adresse directement à vous : Chère Vulpillienne, cher

Vulpillien, je vous remercie sincèrement pour votre fidélité et engagement. Votre implication, votre attachement à notre commune sont les meilleures richesses pour faire avancer notre ville.

J'avais annoncé pour 2018 une année charnière pour La Verpillière avec un nouvel essor et de nombreux changements qui marqueraient l'histoire de la ville. En effet, nous avons inauguré tous ensemble trois bâtiments : le groupe scolaire Jean Moulin, 6 M€ de travaux, où plus de 500 enfants ont ainsi découvert leur nouvelle école à la rentrée, la salle des fêtes, 1,6 M€ de travaux, la salle polyvalente, nouvellement nommée Jean Rabilloud, 700 000€ de travaux, sans oublier « The Village » qui marque un tournant dans notre paysage urbain.

La fin de l'année 2018 est marquée par le mouvement des gilets jaunes qui se revendique « apolitique », « populaire ». Une consultation à grande échelle destinée à répondre à la crise des « gilets jaunes », qui perturbe le pays depuis novembre, a été lancée par l'Etat : la grande concertation nationale. A ce titre, un cahier de doléances est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Malgré tout cela, la force de vivre, de partager, d'écouter doit rester la plus solide. Je remercie les forces de sécurité, Gendarmerie, Police, Armée, Sapeurs-pompiers volontaires et professionnels pour leur présence constante et de tous les instants auprès de nos populations. Dans ces temps difficiles où l'ordre républicain est souvent remis en cause, soyez assurés de notre soutien et de notre attachement à la

République.

Pour 2019, les perspectives seront encore nombreuses et je souhaite débiter la liste par l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, débuté en 2015, qui est en phase finale pour une approbation au cours de ce premier trimestre...

J'ai voulu que cette concertation soit large et ouverte à la population afin que les objectifs de notre municipalité soient bien compris et que leurs déclinaisons sur chaque quartier, soient appréhendées par tous.

Dans le cadre de l'enquête publique, ce projet a été aussi transmis pour avis à nos partenaires publics, intercommunalité, communes, département, région, État, organismes consulaires et associations environnementales...

Les objectifs :

- Rechercher un développement équilibré qui conforte l'attractivité de notre ville, tout en préservant le cadre de vie ;**
- Réaliser les équipements nécessaires aux habitants de la commune ;**
- Inciter et faciliter les activités économiques ;**
- Créer les conditions d'une offre de logement diversifiée, tout en encourageant la mise en valeur des quartiers anciens ;**
- Favoriser la diversité urbaine, en préservant l'identité de chaque quartier ;**
- Préserver le patrimoine architectural et paysager de notre ville et de ses différents quartiers ;**

Le PLU que nous avons souhaité pour La Verpillière n'est pas un simple partage de terrains en secteurs, mais bien un programme d'ensemble, cohérent et équilibré, pour assurer le développement de notre commune.

- Comment améliorer notre vie quotidienne ? Ce sont les questions de l'offre et de la diversité de l'habitat, des déplacements, de l'activité commerciale qui ont été au centre des débats.

- Comment valoriser et préserver notre environnement ? C'est un des enjeux majeurs de la révision de notre PLU. Le rapport a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Ce rapport est un préalable à l'élaboration de plusieurs dispositions, notamment d'un programme d'orientations et d'actions, et d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Il constitue le cœur du dossier du PLU, et a fixé les objectifs précis visant à modérer la consommation de l'espace et à lutter contre l'étalement urbain. Les modes de déplacements considérés comme modes doux seront particulièrement développés : pistes cyclables, chemins piétonniers...

Je profite de ce sujet pour vous annoncer que 100 arbres seront plantés en 2019 au travers de toute la commune.

- Enfin, comment accroître l'attractivité de notre territoire ? Et là ce sont les questions de l'emploi, du développement économique, des équipements et des grandes infrastructures qui sont essentielles pour la dynamique de notre cité.

Autant de problématiques, autant de questions auxquelles nous avons souhaité répondre avec mon équipe.

Suite à l'appel à projet sur le site des Marronniers, le PC a été déposé pour un programme d'environ 90 logements et du commerce. Le prix de vente de la cession est de l'ordre de 1 250 000 €. Une réunion publique de présentation du projet sera programmée en février.

Le projet de requalification du quartier de TECUMSEH est en cours sur une partie du site avec une programmation de 330 logements collectifs et individuels, ainsi que du commerce. Sur l'autre partie, l'intention de TECUMSEH est de faire revenir son siège administratif et son laboratoire, dans les prochaines années, ce qui est un signe de futurs emplois.

Dans le cadre d'une convention de partenariat « Assistance à maîtrise d'ouvrage Nord Isère durable de la CAPI », la commune a bénéficié sur proposition de Monsieur le Président de la CAPI, Jean PAPADOPULO, ici présent et que je remercie sincèrement, d'un projet. Le choix s'est porté sur le club house et les vestiaires de rugby pour répondre aux besoins des usagers du stade Pierre Alamarcery. Ce projet s'inscrit dans une démarche pédagogique avec en partenariat un groupe d'étudiants de master en architecture de Grenoble, qui collaborent avec des communes, habitants, associations, artisans et experts de la construction pour concevoir et construire ensemble des projets d'architecture durable d'intérêt général. Ce groupe est accompagné par la direction de la construction durable de la CAPI et du Nord Isère Développement. Le processus de réflexion au cours de la conception du projet s'est voulu inclusif et participatif d'où le choix de réunions de concertation publiques dans lesquelles de nombreuses idées ont été proposées et

discutées. Le PC a été déposé avec un début des travaux de réalisation estimé à février pour une livraison du nouveau club house à l'été 2019.

Il est temps de penser à la rénovation du parvis de l'hôtel de ville ainsi que la mise en valeur de la façade. Ces éléments sont en cours de chiffrage pour une restauration courant 2019.

Le BATOU étant trop petit pour accueillir tous les adhérents du club, il est nécessaire de réhabiliter l'ancienne salle et aussi l'équiper d'un ascenseur afin de permettre l'accès aux deux salles. Le bâtiment sera opérationnel à la fin de l'année. Le montant des travaux est estimé à 240 000 €.

Le projet de la maison de santé n'est sûrement pas abandonné. Des solutions sont à l'étude pour l'aboutissement de ce projet, gelé par la SEMCODA.

La maison des séniors sera livrée au cours de l'année.

D'autres projets numériques qui se concrétisent :

Le système de vidéoprotection de la ville étant vétuste, une réflexion a été engagée en 2018 pour une mise en service d'un nouvel équipement et ainsi relier par fibre optique environ 80 caméras sur deux ans, en 2019 et 2020. C'est une partie essentielle de nos engagements envers les Vulpilliennes et Vulpilliens qui sera donc concrétisée prochainement. La sécurité est toujours l'une des préoccupations premières de nos concitoyens. Dans le cadre de notre politique, ce dispositif sera mis en place afin de

renforcer et de moderniser les moyens de la police municipale, dont la nouvelle responsable a pris ses fonctions en novembre dernier.

Dès lors, permettez-moi de saluer l'ensemble des personnels de la police municipale, accompagnés du lieutenant Thomas HERVIOU, Commandant de la Brigade Territoriale Autonome de La Verpillière et de son équipe, qui réalisent au quotidien, et souvent dans des conditions délicates, un travail remarquable. Je suis certain que nos concitoyens ont pu apprécier le grand professionnalisme des équipes, et je tiens à leur rendre hommage et à saluer leur courage. Les études et la concertation nécessaires à la création de cet équipement ont été menées bien entendu avec les professionnels de la gendarmerie. Ce système de vidéoprotection fonctionnera 24 h/24, 7 jours/7, nous permettant ainsi de mieux prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics.

Grâce à l'action cumulée de notre politique municipale et de notre collaboration sans faille avec les services de l'État, la délinquance est en baisse dans notre ville. Là est l'objectif principal de notre politique, et vous pouvez compter sur ma détermination et celle de l'ensemble des élus de notre municipalité pour continuer à œuvrer dans ce sens.

La modernisation de nos écoles se poursuit avec l'installation de VPI « Vidéoprojecteurs interactifs », sans oublier l'achat de mobilier, dans les classes du groupe scolaire Jean Jaurès.

Au niveau de l'accueil du Centre de Loisirs, la Municipalité

ne peut plus faire face à la demande. Pour mieux répondre aux besoins des vulpilliens, il a été décidé de récupérer 2 préfabriqués de l'école des Marronniers afin d'agrandir la capacité d'accueil à la ferme Joly et ainsi augmenter le nombre de places.

Fibre optique :

Je remercie Damien Michallet, Vice-président délégué à l'aménagement numérique et aux systèmes d'information, pour sa présentation du projet Isère THD Fibre optique lors de la réunion publique du 17 décembre dernier à laquelle vous avez été nombreux à participer.

Pourquoi le très haut débit ?

- Augmenter les débits pour s'adapter aux nouveaux besoins des entreprises et des particuliers ;**
- Permettre l'extension des réseaux 4G-5G.**

Pour le déploiement de la commune, la commune dépend du bâtiment NRO « Nœud de Raccordement Optique » de La Verpillière qui dessert uniquement les abonnés la commune. La ville sera raccordée en première phase, avec une commercialisation à partir de ce mois de janvier. Au niveau de l'avancement des travaux dans les rues, plus de 67 % des foyers sont déjà déployés.

Pour 2019, les études suivantes seront lancées :

- La rénovation et l'isolation du bâtiment le « COSEC »,**
- Le Centre Technique Municipal pour un déplacement des services, rue Appiou Jouffray, à l'ancien bâtiment de la DDT ;**

- Aménagement du quartier de la gare d'un montant de 200 000 €; l'étude est financée par la Région, le Département, la CAPI.
- L'avenue de la Libération pour une réfection totale de la chaussée, aménagement des cheminements piétons et création d'une piste cyclable, aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, ainsi que l'adaptation du mobilier urbain afin d'embellir le paysage urbain, avec le Département et la CAPI.

Travaux de liaison entre le chemin du 1^{er} Guâ et la rue des Peupliers.

Travaux d'aménagement effectués par la CAPI, avenue de la Gare et chemin du Couvent :

Ils sont programmés à compter du 14 janvier. Ce sont des travaux d'enfouissement des réseaux secs, réseaux d'eaux potables et des séparatifs d'eaux usées et pluviales sur le bas de l'avenue pour une durée de 4 mois. Le réaménagement de toute l'avenue se poursuivra sur une année, ce qui nécessite la fermeture partielle de l'avenue. Bien entendu, des itinéraires pour les riverains et les usagers ont été étudiés. L'accès à la rue Appiou Jouffray par l'avenue de la Gare sera interdit et la partie qui est en sens unique, sera mise exceptionnellement en double-sens de circulation, ainsi que la rue du Dauphiné, afin que les riverains puissent rentrer à leur domicile. Afin de permettre le croisement des véhicules sur ces deux rues, le stationnement sur ces voies ne sera pas autorisé.

Côté transport, la ligne H de RUBAN se développe en desservant le Village de marques ainsi que la zone de Chesnes à compter du mois de mars.

Un petit focus sur la saison culturelle qui affiche complet pour tous les spectacles : théâtre, humour, chanson, une toute première pour notre commune. La nouvelle salle des fêtes, après les travaux de réhabilitation, rencontre un vif succès auprès de la population, sans oublier les choix de la commission culturelle.

La commune s'apprête à voter le budget et en cette période, l'exercice de préparation budgétaire apparait de plus en plus périlleux comme pour un grand nombre de collectivités. La baisse des dotations, conjuguée à l'accroissement des inégalités territoriales et à la crise économique et sociale, a fortement contribué à accélérer les difficultés financières. Au vu de ce climat, il est de notre responsabilité de maîtriser les dépenses publiques et des efforts doivent être entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, afin de trouver un équilibre budgétaire.

Malgré ce contexte, l'investissement est maintenu sans élever le taux de l'imposition tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Je rappelle que la fiscalité n'a pas augmenté depuis ma première élection en 2008.

Au nom du Conseil Municipal, des services et en mon nom personnel, je vous adresse à nouveau à chacun de vous mes meilleurs vœux. Que 2019 continue de nous rassembler sous le signe de la paix et de l'unité.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des services municipaux qui œuvrent jour après jour pour la ville et ses habitants.

Dans ce triste contexte, il n'y aura exceptionnellement pas de remise de médailles au nom de la ville toutefois je salue et remercie vivement les personnes bénévoles, les associations culturelles et sportives qui œuvrent au quotidien pour notre ville, La Verpillière.

Vive La Verpillière, Vive la CAPI, Vive la FRANCE, Vive la République.

Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié.